

Monika Kulesza

Université de Varsovie

 <https://orcid.org/0000-0001-7328-513X>

mmkulesz@uw.edu.pl

Le Journal pour Mlle de Menou : exemple de l'art de vivre en réclusion

The Journal for Mlle de Menou: An Example of the Art of Living in Seclusion

Abstract: This article presents a hybrid work by Mme de Murat, *Le Journal pour Mlle de Menou*, written between 1708 and 1709 in the château de Loches where the countess was exiled. Mme de Murat copes with the oppression of royal power by leading a life similar to that from which she was cut off. She finds consolation in the writing of the diary and affection for her cousin, she writes poems and organises literary and social life in exile demonstrating freedom of her spirit.

Keywords: Murat, Menou, Loches, diary, exile, absence, gallant society

Sous l'Ancien Régime, toute justice est rendue au nom du Roi qui est le lieutenant de Dieu sur terre. Ce pouvoir quasi divin, un des fondements de l'absolutisme louisquatorzien, autorise le Roi à punir tout un chacun ou, parfois à lui pardonner, les deux étant des décisions arbitraires. La « lettre de cachet », transmettant un ordre du Roi, permet d'enfermer ou d'exiler chaque personne jugée indésirable. La Grande ordonnance criminelle de 1670¹ énumère les procédures pénales en vigueur et, parmi elles, il y a le bannissement à temps² qui est considéré comme une peine rigoureuse, de même que les galères à temps, le fouet et l'amende honorable. À la fin du XVII^e siècle, une politique de censure et de répression sévère est dirigée

¹ URL : https://ledroitcriminel.fr/la_legislation_criminelle/anciens_textes/ordonnance_criminelle_de_1670.htm, consulté le 12.07. 2021.

² *Ibid.*, titre XXV « Des sentences, jugements et arrêts », l'article 13.

par Marc-René d'Argenson, le grand lieutenant de police de Paris (1697-1718), et tout un appareil de surveillance, tel le corps des inspecteurs de police, est mis en place.

Ainsi chaque écart à la norme en vigueur peut être plus facilement découvert et puni, et ce qui est considéré comme criminel touche souvent la sphère de la vie privée. Tel est le cas de Mme de Murat, autrice du *Journal pour Mademoiselle de Menou*, victime des accusations qui concernaient sa prétendue homosexualité.

Après une brève présentation de la comtesse et de son œuvre, je me propose d'analyser le *Journal pour Mademoiselle de Menou* en tant qu'un témoignage de la vie en réclusion.

Exil, bannissement, ostracisme, enfermement, proscription, isolement – on pourrait multiplier les termes désignant la répression qui évoquent le triste destin de Mme de Murat. Pourtant rien ne l'annonçait quand Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de Murat (1668 ?-1716), aristocrate d'ancienne souche³, brillait à Paris et entamait une carrière littéraire. Une habituée du salon de Mme de Lambert, la comtesse de Murat a participé aux débats littéraires qui s'y déroulaient et s'était liée d'amitié avec les romancières et conteuses fameuses : Mme d'Aulnoy, Catherine Bernard, Catherine Bédacier-Durand, Mlle Lhéritier de Villandon, Mlle de La Force et la comtesse d'Auneuil⁴.

C'est en 1696 que Mlle Lhéritier lui dédie un recueil de ses contes et à la fin de *L'Adroite princesse* incite son amie à écrire⁵. La carrière littéraire de Mme de Murat est bien le fruit d'une collaboration et amitié féminines. Ainsi en l'espace de deux ans, entre 1697 et 1699, elle fait paraître les *Mémoires* (1697)⁶,

³ Selon L. Le Laboureur, biographe de Michel de Castelnau, cet ancêtre fameux de la comtesse aurait eu des liens de parenté avec le roi Louis VIII (1223-1226), cf. M. de Castelnau, *Mémoires de Messire Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissières, illustrés et augmentés de plusieurs commentaires* (1621), par J. Le Laboureur, Bruxelles, J. Léonard, 1731, t. III, p. 65. Les deux grands-pères de Mme de Murat étaient maréchaux de France, du côté paternel, Jacques, marquis de Castelnau, fut nommé maréchal en 1658, et du côté maternel, Louis Foucault de Saint-Germain, comte de Daugnon, a quitté la Fronde en 1653 pour acquérir le grade de maréchal dans l'armée du roi.

⁴ Sur ses fréquentations mondaines et ses idées sur l'écriture, cf. G. Patard, « Mme de Murat et 'les fées modernes' », *The Romanic Review*, vol. 99, n° 3-4, mai-novembre 2008, p. 271-280 ; R. Bohm, « La participation des fées modernes à la création d'une mémoire féminine », in *Les Femmes au Grand Siècle. Le Baroque : musique et littérature, musique et liturgie*, éd. D. Wetsel, F. Canovas, Biblio 17 n° 144, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2003, p. 119-131.

⁵ Lhéritier de Villandon, M.-J., « L'Adroite princesse », in *Contes*, éd. R. Robert, Bibliothèque des Génies et des Fées 2, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 93-94.

⁶ *Mémoires de Madame la comtesse de M**** (1697) : pseudo-mémoires dont le but est de soutenir la cause des femmes.

trois recueils de contes (1698)⁷ et un roman hybride en deux parties, intitulé le *Voyage de campagne* (1699)⁸. C'est aussi à ce moment-là qu'elle est reçue à l'Académie des Ricovrati de Padoue et obtient un prix aux Jeux floraux de Toulouse (1699).

Mais sa brillante carrière littéraire est interrompue par les accusations « d'impiétés domestiques »⁹ ; plusieurs rapports de police entre 1698 et 1702 mentionnent « les désordres de ses mœurs » et insistent sur le double scandale : non seulement elle est soupçonnée d'homosexualité, mais de plus elle compromet son illustre famille. C'est à ce moment-là que les représailles commencent : Mme de Murat perd la liberté et pendant sept ans va vivre la prison, l'exil et finalement une semi-liberté.

Elle est arrêtée à Paris en 1702 et emprisonnée au château de Loches, mais elle n'accepte pas sa réclusion. Telle une héroïne de roman, elle a d'abord contrefait une lettre de son mari exigeant sa liberté et, comme son subterfuge n'a pas marché, elle a essayé de s'enfuir, déguisée en homme :

Au fond d'un coin sombre [d'une cave d'église] se tenait Mme de Murat, vêtue en homme, dans un accoutrement brun, avec chapeau et perruque, menaçante et une épée nue à la main. Saisie au bras, elle riposte par un coup d'épée manqué et mord au pouce celui qui la maîtrise. On la sort du trou, frémissante de colère ; elle répond en s'emportant aux questions, qu'elle est prête à recommencer¹⁰.

107

Cela lui a valu d'être transférée à la prison du château de Saumur (1706), ensuite à celle d'Angers (1707). Sa peine est allégée en 1708 et la comtesse, cette fois-ci, est condamnée à l'exil à Loches. Elle retrouve une semi-liberté en 1709 et elle est obligée de vivre chez sa tante en Limousin. Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans la libère pleinement, mais elle est trop malade pour en jouir et meurt en 1716.

Le *Journal pour Mademoiselle de Menou*, rédigé par Mme de Murat entre avril 1708 et mars 1709, n'a jamais paru avant l'édition critique de

⁷ *Contes de fées* (1698), *Nouveaux contes de fées* (1698), *Histoires sublimes et allégoriques* (1699).

⁸ En 1710 elle a publié encore un roman *Les Lutins du château de Kernosy*.

⁹ Le 24 février 1700 R. d'Argenson écrit : « Les crimes qu'on impute à Mme de Murat ne sont pas d'une qualité à pouvoir être aisément prouvés par la voie des informations, puisqu'il s'agit d'impiétés domestiques et d'un attachement monstrueux pour les personnes de son sexe. Cependant je voudrais bien savoir ce qu'elle répondrait aux faits suivants : un portrait percé de plusieurs coups de couteaux, pour la jalousie d'une femme qu'elle aimait et qu'elle a quittée depuis quelques mois, pour s'attacher à Mme de Nantiat, autre femme du dernier dérèglement, moins connue pour les amendes prononcées contre elle à cause du jeu, que par les désordres de ses mœurs. Cette femme logée chez elle est l'objet de ses adorations continuelles, en présence même de quelques valets et de quelques prêteurs sur gage », cité d'après l'introduction de G. Patard : *Mme de Murat, Contes*, éd. G. Patard, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 13.

¹⁰ Passage cité d'après Mme de Murat, *Contes...*, p. 14.

Geneviève Clermidy-Patard en 2014¹¹. Il fait partie d'un manuscrit¹² qui réunit des textes inédits de la comtesse. Au moment de la rédaction du *Journal*, la comtesse est simplement exilée à Loches, non pas détenue, et elle y vit plus librement qu'en prison : elle dispose d'une chambre, peut elle-même cacheter ses lettres ce qui prouve que ses écrits ne sont pas immédiatement censurés, peut recevoir des visites, circuler dans la ville et même dans les environs. Il n'empêche qu'elle doit toujours faire face aux contraintes principales : le manque de liberté, la rupture avec l'univers qui fut le sien, la solitude, la souffrance de la nostalgie¹³ et l'ennui qui touchent chaque personne exilée.

En attendant le changement de la fortune¹⁴, la comtesse organise sa vie en exil à l'image de celle qu'elle connaissait avant et elle la décrit en expérimentant une forme mixte, libre des contraintes d'un genre littéraire codifié.

Le Journal pour Mlle de Menou est une œuvre hybride : un journal intime adressé à une personne concrète (sa cousine, Mlle de Menou), une gazette relatant le quotidien, un recueil d'œuvres mêlées en prose et en vers. Il y a des textes de la comtesse et quelques-uns des personnes de son entourage, des œuvres insérées (extraits de pièces de théâtre, de livrets d'opéra) et même imitées (Mme de Murat imite Fontenelle, p. 251-253¹⁵). Après avoir quitté Loches, Mlle de Menou vit dans son donjon de Boussay et souhaite être informée sur tout ce qui s'y passe. Mais Mme de Murat va bien au-delà de cette demande et envoie à sa cousine un véritable pot-pourri littéraire, conçu selon l'habitude galante de « jongler avec les genres »¹⁶, et un écrit personnel, frappant par sa franchise et son dévouement pour destinataire.

La forme de journal garantit à Mme de Murat un rendez-vous quotidien avec Mlle de Menou et cela même au prix de ses habitudes : « Je n'ai pas manqué depuis votre départ, malade¹⁷ ou non, un seul jour de mon journal ; et c'est quelque chose de me rendre exacte, car je n'aime à écrire

¹¹ Il y a eu en 1984 une édition dactylographiée de S. Cromer, consultable à la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris. L'édition de Geneviève Clermidy-Patard est reprise en 2016.

¹² Le manuscrit 3471 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

¹³ Sur cette notion, cf. J. Starobinski, « Sur la nostalgie. La mémoire tourmentée », *Cliniques méditerranéennes*, 2003/1, n° 67. Repris dans *L'Encre de la mélancolie*, Paris, Seuil, 2012 ; P. Dandray, « La maladie de l'exil. De la souffrance du regret à la pathologie de la nostalgie », URL : <https://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/12788.pdf> (consulté le 13.07. 2021).

¹⁴ C'est Sénèque, plusieurs fois évoqué par Mme de Murat, qui caractérise l'exil comme un changement de lieu, volontaire ou non, mais toujours dirigé par la fortune, cf. Sénèque, *Consolations*, trad. C. Lazam, Paris, Rivages Poche / Petite bibliothèque, VI, 1992, p. 44.

¹⁵ L'édition de référence : *Journal pour Mademoiselle de Menou*, éd. critique G. Clermidy-Patard, Paris, Classiques Garnier, 2016. Toutes les citations en proviennent et sont suivies du numéro de la page entre parenthèses.

¹⁶ A. Viala, *La France galante*, Paris, PUF, 2008, p. 163.

¹⁷ Mme de Murat souffre de coliques néphrétiques.

que par caprice, sans règle ni mesure, comme un poète enfin, mais que ne ferait-on pas pour vous, ma chère cousine » (192). Elle croit « presque entretenir » (125) sa cousine et dans chaque cahier¹⁸ du *Journal*, il y a des parties se rapprochant de la lettre amoureuse « privilégiant l'interaction aux dépens de l'information, et l'invariabilité aux dépens de la variation »¹⁹.

1. En réclusion, on aime plus fort

Le *Journal* est tout d'abord l'expression de l'attachement de Mme de Murat pour Mlle de Menou et de la douleur causée par la séparation d'avec elle :

Que pourrait-on faire le jour de votre départ que de s'affliger de votre absence ? écrit-elle au début du journal. La raison ne peut s'opposer à une douleur si juste. [...] qu'il est triste de penser que chaque moment vous éloigne de moi ! Vous arrivez chez vous à l'heure qu'il est ; vous avez de la joie de revoir votre aimable maison, et vous oubliez peut-être combien on s'afflige ici de votre départ. Je ne sais en vérité comment je pourrai me passer de vous voir (58).

Cette séparation est immédiatement vécue comme un « ennui » (59) au sens fort du terme qui signifie une expérience douloureuse, un chagrin profond, un sentiment du vide qui paralyse et qui fréquemment résulte de l'emprisonnement et de la solitude²⁰. En effet Mme de Murat, opprimée depuis plusieurs années, ressent doublement fort cette séparation car au malheur de l'exil s'ajoute celui de l'absence.

Écrire à la personne aimée constitue la plus grande joie de la diariste qui n'hésite pas à déclarer : « De tout ce que je fais loin de vous, je n'aime que le plaisir de vous en rendre compte » (161), conférant ainsi au journal le statut de la plus importante occupation et la seule capable de la consoler. C'est un remède à la solitude de la comtesse et à celle de Mlle de Menou, partie apparemment de son propre gré, mais vivant dans un petit donjon écarté en compagnie seulement de ses parents et d'un cousin. Elle y est coupée des nouvelles du royaume et de la société de Loches et les envois des cahiers du journal doivent lui permettre de « passer d'agréables heures dans [sa] solitude²¹ » (278).

¹⁸ Le *Journal* comporte vingt et un cahiers relatant chacun plusieurs journées.

¹⁹ *Journal pour Mademoiselle de Menou*, introduction de G. Clermidy-Patard, *op. cit.*, p. 27.

²⁰ La notion a été étudiée par P. Dumonceaux, *Langue et sensibilité au XVII^e siècle : l'évolution du vocabulaire affectif*, Genève, Droz, 1975, p. 180-284.

²¹ Le terme « solitude » revient plusieurs fois, par ex. « J'espère que vous ne m'oubliez pas dans votre solitude » (259).

Les deux femmes ont besoin d'échanges, mais c'est Mme de Murat qui ne cesse de témoigner son affection à Mlle de Menou, de lui déclarer ses sentiments sur quasiment toutes les pages, de réclamer sa visite et de regretter son absence dans chaque cahier. Mlle de Menou dont les lettres ne sont pas conservées semble, d'après le texte du *Journal*, beaucoup plus réservée quant à l'expression de ses émotions et elle répond irrégulièrement aux lettres de Mme de Murat qui ne cesse de s'en plaindre : « mon cœur est frappé, blessé, affligé de votre oubli. Rien ne peut m'en consoler que vous-même ; voudrez-vous bien prendre ce soin ? » (201) La comtesse sollicite sans cesse l'attention de sa cousine et invente elle-même des moyens qui pourraient assouvir sa soif de contacts, tel un journal que Mlle de Menou aurait pu rédiger pour elle. La comtesse serait même prête à se contenter seulement de la date écrite de la main de sa cousine car : « ce moyen de vous faire penser tous les jours à moi sera d'un prix infini pour un cœur à qui rien n'est si cher et si précieux que votre souvenir » (121).

L'illusion de la présence de sa cousine, l'espoir d'une affection partagée, confirmée par l'échange épistolaire, constituent pour Mme de Murat une véritable raison de vivre :

Je ne sais pas encore ce que je ferai aujourd'hui, écrit-elle le 6 mai 1708 à midi ; à l'égard de mon cœur, j'ai une occupation sure ; vous la devez savoir, ma chère cousine ; quand on a l'honneur de vous connaître, le plaisir de penser à vous devient l'occupation la plus chère de la vie.

Et à neuf heures du soir, elle continue :

Mourrais-je sans vous revoir, ma chère cousine ? J'y aurai un grand regret et rien ne pourrait apaiser mes mânes. [...] ayez la bonté de m'écrire tous les lundis, et le mardi chargez-en quelqu'un pour Preuilly, envoyez-les chez M. Chartier, adressez les lettres à Mlle du Bay pour me rendre ; ne délaissez pas, ma chère cousine, de m'écrire par d'autres occasions qui pourront se présenter ; songez au plaisir infini que me font vos lettres et soyez sensible à celui que je ressens de recevoir de vos nouvelles ; rien n'est si précieux ni si intéressant pour mon cœur (118).

Le ton passionné, une certaine démesure dans l'expression des émotions étaient de mise à l'époque et Mme de Murat connaissait bien ce style galant dans lequel « l'art de plaire se confond [...] avec l'art de séduire »²² et dont « la finalité est bien d'être aimé ; pas seulement de plaire, pas seulement d'être agréable, mais *aimé*. Ce qui suppose à la fois un jugement, rationnel, et un sentiment, des affects »²³. Mais le texte de Mme de Murat

²² D. Denis, *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Mlle de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 341.

²³ A. Viala, *op. cit.*, p. 139.

dépasse le cadre de la galanterie mondaine pour devenir un écrit personnel dans lequel sa cousine est à la fois un objet de vénération absolue et un alibi qui permet à la diariste de parler de soi, de ses sentiments les plus intimes et de créer ainsi une relation exclusive et unique avec Mlle de Menou, une relation qui remplit le vide existentiel causé par l'exil. Non seulement la rédaction du journal mais surtout la force des sentiments constitue une échappatoire à l'angoisse de la réclusion.

Mme de Murat connaît bien ce remède et l'évoque dans son journal en parlant d'une autre amie, Mlle Bertaux, avec qui elle a été emprisonnée à Saumur. Les deux femmes restent en contact, leurs sentiments ne changent pas car la mauvaise fortune rend l'amitié plus forte et sincère. De plus, Mme de Murat y voit encore un autre aspect : dans la captivité on est certain d'être apprécié seulement pour ses propres qualités et l'amour-propre en est flatté. Telle une moraliste, elle partage cette idée avec sa cousine :

J'ai fait sur cela une réflexion, c'est à quel point on est touché de l'amitié qu'on s'acquiert dans la mauvaise fortune, celle qu'on a pour nous dans une fortune brillante et favorable nous paraît une chose due, et dans un temps d'adversité, c'est un plaisir dont nous sommes touchés. Ce plaisir n'a-t-il point sa source dans la vanité si naturelle au cœur humain ? On aime à se voir aimé pour l'amour de soi-même. C'est une espèce de bonheur attaché à la mauvaise fortune qui quelquefois même en dédommage (156).

111

On peut alors supposer que la présence de sa cousine à Loches et, après son départ, la rédaction du journal pour elle, constituent justement ce relatif bonheur qui dédommage Mme de Murat de sa mauvaise fortune.

2. Reconstruire l'univers perdu

Les deux femmes proviennent du même milieu, partagent les mêmes goûts littéraires et musicaux, aiment la compagnie et ont de l'esprit, cette faculté particulière qui permettait de régner dans la société galante dont Paris a été une référence ultime. La première condition pour se croire toujours parisienne, c'est être au courant de ce qui s'y passe. Mme de Murat y arrive grâce à un réseau de connaissances dont, par exemple, le duc d'Orléans qui lui envoie des ouvrages à succès, notamment *Le Légataire* de J-F. Regnard, « cette jolie comédie [...] qui avait si bien réussi l'hiver dernier » ou *Le Faux Instinct*, « petite comédie de M. Rivière qui a eu du succès à Paris l'année dernière » (189). La comtesse sait bien que, pour pouvoir en juger, une pièce de théâtre doit être représentée sur la scène, mais elle apprécie d'avoir au moins le texte dont la lecture « amuse toujours » et fait que sa cousine pourra « oublier quelques instants [sa] solitude » (190).

C'est donc paradoxalement l'exilée qui transmet à Mlle de Menou, libre de ses mouvements, les ouvrages qu'on lui envoie de Paris et c'est elle qui est au courant d'autres divertissements à la mode dans la capitale, tel ce jeu de cartes : « Il y a ici un jeu nouveau établi : c'est le papillon ; il était fort à la mode à Paris cet hiver, et à présent cela se joue à Loches » (236).

Il n'est pas étonnant de voir Mme de Murat emmener Mlle de Menou en voyage-souvenir dans le monde parisien : personne à Loches ne le connaissait mieux qu'elle. Dans l'imagination de l'exilée, le marais de Loches devient les Tuileries (141), le petit concert domestique passe pour l'opéra (194), une collation rappelle le souvenir de Versailles (195). À ces références à l'univers mondain, Mme de Murat ajoute quelques remarques qui évoquent le quotidien parisien, par exemple, la foire Saint-Germain (142) ou les apothicaires parisiens et leurs remèdes miraculeux (124). Cela lui permet de reconstruire, ne serait-ce que dans l'imagination, le monde dont elle a été exclue de force.

Ce monde est avant tout celui de la littérature : celle dont on discute dans les salons et celle qu'on crée soi-même. Mme de Murat multiplie les remarques sur de nombreux auteurs (Montaigne, Fontenelle, Houdar de La Motte, Mme de Villegieu, Mme d'Aulnoy), envoie à sa cousine les œuvres qui lui manquent (par exemple celles de Mme de Villegieu), discute avec Mlle de Menou des ouvrages qu'elles connaissent (par exemple *Le Diable boiteux* de Lesage ou *Le Dialogue des Morts* de Fontenelle), ironise sur *Le Mercure galant* (220) et surtout, elle écrit.

Le *Journal* est agrémenté de multiples formes courtes, surtout versifiées : rondeaux, madrigaux, épîtres, stances, sonnets, bouts-rimés, couplets de chansons, mais il s'y trouve aussi un dialogue dans lequel Mme de Murat imagine un entretien entre Mme de Villegieu et Junie, un des personnages de ses *Exilés*²⁴. Les ouvrages plus longs ainsi que la musique sont joints aux cahiers du journal et leur envoi y est souvent mentionné, comme une copie d'un conte écrit avant l'exil²⁵ ou un recueil de contes (121).

Les poèmes de Mme de Murat n'évoquent ni l'exil, ni ses contraintes. Au contraire, il s'agit d'amuser et distraire sa cousine et soi-même, en pratiquant ce badinage galant, séduisant ou légèrement ironique, l'incarnation de l'esprit mondain. En effet, Mme de Murat souscrit « à la conception de la poésie mondaine en rapport avec une esthétique de la joie et une

²⁴ C'est un roman parodique datant de 1672-1673.

²⁵ Il s'agit d'un texte racontant l'histoire de Rhodope : « Mon premier dessin avait été d'écrire l'histoire des plus célèbres courtisanes de l'Antiquité ; j'ai commencé par Rhodope. [...] Mme de D... qui avait beaucoup d'esprit et qui écrivait fort agréablement, l'entreprit sur mon projet même et le fit imprimer depuis » (66). Sur les détails de la publication de ce conte et le texte de C. Durand, cf. la note 4, p. 66 de l'édition de référence.

pratique ludique »²⁶. Fidèle à cet idéal pratiqué dans les salons de la capitale, elle s'amuse à rimer à tout moment : en rêvant seule sur la terrasse, en s'endormant ou lors des soirées en compagnie.

Absente, Mlle de Menou joue néanmoins un rôle actif dans le journal car Mme de Murat fait appel à ses jugements et les respecte : « Qu'en dites-vous, ma chère cousine ? Décidez, lui demande-t-elle en envoyant un madrigal, si cela est bien ou mal. Savez-vous bien que j'estime cent fois plus votre décision que la mienne ? » (173). Elle se sent flattée des comparaisons que sa cousine fait entre elle et les auteurs reconnus : « À propos des poésies, vous m'avez furieusement flattée sur les miennes, ma chère cousine, en me disant que j'ai fait des choses aussi agréables que les petites odes de M. de La Motte » (225). Du coup, quelques jours après, elle « retrouve les routes du Parnasse » et fait « les couplets [...] dans le goût et de la mesure de ces petites odes de la Motte que vous trouvez si fort à votre gré » (231). L'imitation des œuvres des autres, outre qu'elle constitue « le fondement de l'esthétique classique »²⁷, est une pratique répandue dans les salons et une bonne partie des divertissements mondains consistaient à s'y exercer.

Comme il a été admis dans le cercle qu'elle fréquentait à Paris, Mme de Murat a besoin à Loches d'une lectrice attentive et bienveillante mais qui fasse autorité. Mlle de Menou possède toutes les qualités nécessaires pour examiner un ouvrage et, apparemment, il n'y a personne d'autre que Mme de Murat jugeait capable de remplir ce rôle. Du coup, le journal écrit juste pour divertir cette cousine adorée, devient aussi un recueil de poésies, lues et jugées comme dans un salon. La présence de Mlle de Menou – lectrice engagée – est nécessaire pour que Mme de Murat puisse recréer le climat d'échanges et de coopération féminines qu'elle connaissait du salon de Mme de Lambert et qui l'a formée auparavant.

113

3. Une exilée au sein de la « belle société » lochoise

Le Journal pour Mlle de Menou témoigne non seulement de l'étonnante activité littéraire de la comtesse mais aussi de son énergie sociale. Entourée jadis de femmes de lettres dont le souvenir remplit l'article du journal datant du 21 juin 1708²⁸, elle rejoint à Loches un cercle composé essentiellement de

²⁶ A. Génétiot, *Les Genres lyriques mondains 1630-1660 : étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarasin et Scarron*, Genève, Droz, 1990, p. 147.

²⁷ *Ibid.*, p. 111.

²⁸ Mme de Murat s'y livre à une analyse de l'écriture de Mme de Villedieu, Mme d'Aulnoy, Mlle de La Force, Mlle Bernard. Cf. p. 179 de l'édition de référence.

femmes. Mme et Mlle de Braudin, Mlle Colin, Mme Rocher, Mme de Champhlé, Mlle de Lomare, Mme de Verneuil, Mme de Sarzay, Mme de Boulay, Mme Danger, Mme Nau, Mlle Férier, les noms de femmes qu'elle fréquente sont légion. Visites, collations, concerts, promenades, bals, jeux, conversations, la diariste fait part à sa cousine de toutes ces distractions qui lui permettent d'échapper à l'ennui, de s'amuser et de distraire Mlle de Menou.

« Tout le monde se met furieusement dans le goût du bel esprit et du Parnasse » (236), informe-t-elle sa cousine en se réjouissant de retrouver le climat d'antan. Mme de Murat se distingue au sein de la compagnie par son hédonisme, sa joie de vivre car c'est souvent elle qui est l'instigatrice des divertissements assez audacieux, comme celui où elle organise une bacchanale :

Je brillais un peu plus le lendemain à l'attaque de la maison de M. des Rabois que nous primes d'assaut sur le minuit. Je commandai avec beaucoup de présence d'esprit, quoique dès l'abord j'eusse reçu un coup de feu par un bout de chandelle [...] qui me tomba tout allumé sur la main. Nous sortîmes à notre honneur de cette entreprise. Nous entrâmes, perçâmes le vin nouveau, et maints verres et maintes bouteilles périrent noblement pour servir de trophée à notre victoire. Tout le quartier en fut éveillé et plus de six chanoines en manquèrent matines ; ce fut un des plus beaux tapages que j'aie jamais vus (260),

114

ou encore quand, avec Mme de Sarzay, elles inventent une mode de mettre des manteaux rouges par-dessus leurs habits et « aussitôt toutes les dames en mirent et l'on les portait même à l'église » (275). Épicurienne, elle veut profiter de la vie malgré l'exil, malgré la maladie et sa force vitale apparaît sur chaque page du journal.

La « belle société » lochoise s'avère aussi éprise de poésie et Mme de Murat en fait part à sa cousine, parfois sur un ton amusé, teinté d'ironie :

Voici une recrue de bouts-rimés ; ils sont de M. Débit. La poésie se gagne ici comme la petite vérole ailleurs, c'est un mal contagieux. Vous trouverez ce sonnet assez joli. Il est sur le sujet à la mode, c'est-à-dire l'arrivée des officiers. J'y ai raccommoqué quelques petites choses qui n'y ont pas nui (256).

Mme de Murat plaisante sur cette poésie de circonstance pratiquée par tout le monde, sans grande valeur littéraire, mais d'une importance sociale majeure. L'idée de la transmission du goût pour les vers comme on se transmet une maladie, revient dans le journal et illustre bien l'entendue de cette pratique : « Comme vous savez que faire des vers est un mal qui se gagne à Loches, La Folène qui n'avait jamais rimé, après y avoir bien pensé toute la nuit, nous envoya le matin ce couplet » (276), dit-elle en recopiant ensuite le texte du couplet. L'intégration au sein d'un groupe se fait grâce à cette activité en marge de la littérature : copier, emprunter, adapter, réécrire un texte pour le faire circuler, à Loches ou à Paris, la pratique reste la même.

L'intégration de l'exilée se manifeste aussi dans l'idée de la création d'une académie, appelée « l'académie du domicile ». C'est Mme de Murat qui est chargée d'en faire le statut et d'en inventer la devise. Elle y invite sa cousine en se référant sur un ton amusé à la façon d'adhérer à l'Académie française :

Si vous voulez illustrer notre académie, ma chère cousine, vous témoignerez à notre compagnie par un mot d'écrit que vous m'enverrez, que vous y souhaitez une place. Nous vous expédierons vos lettres en langage des dieux ; vous serez obligée à faire un petit remerciement en prose où nous répondrons Dieu sait²⁹ (263).

Décidément, l'univers que la comtesse, maintenue en marge de la société, a dû quitter reste ancré dans sa conscience. Mi sérieux, mi ludique, le projet prouve qu'en exil Mme de Murat a le courage de se moquer d'une institution officielle et qu'elle garde la liberté d'esprit et le courage malgré la réclusion.

Le Journal n'est pas un texte dans lequel la diariste se plaint de son sort, réclame la liberté, se révolte ouvertement contre la mauvaise fortune. Tout au plus, en se souvenant des circonstances de la réception du prix de l'Académie de Padoue, elle évoque son exil de l'époque et adapte à sa situation, présente et passée, un verset de la Bible : « *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est*³⁰. Cela convenait à mon état présent et qui pis est y convient encore » (88). On ne s'habitue jamais à l'exil, mais la comtesse semble, avec le temps, souscrire aux idées stoïques de Sénèque, à la philosophie de « son ami Montaigne » (94) et essaye de se construire, malgré tout, une vie acceptable au château de Loches. Dans un texte destiné exclusivement à plaire à sa cousine, à la séduire et à la convaincre de son affection, il serait inconcevable de parler d'une autre cause de la souffrance psychique que l'absence de la destinataire. L'exil est donc relégué à la marge du texte, mais toujours présent entre les lignes, celles qui évoquent la nostalgie de l'univers parisien et celles qui déplorent la solitude et l'absence.

Représentante de l'élite parisienne, dotée d'une forte personnalité, Mme de Murat fait face à l'oppression du pouvoir royal en menant une vie dont celui-ci a voulu la couper. Entourée de femmes qui s'aiment, entretenant avec Mlle de Menou un lien privilégié, elle écrit et organise en exil des activités sociales prouvant sa liberté d'esprit et ainsi elle déjoue le piège que le pouvoir lui a tendu. L'art de vivre en réclusion consiste dans le courage de préserver ses habitudes et ses principes tout en prenant soin des autres.

²⁹ Locution qui exprime un doute, cf. note 5 p. 263 de l'édition de référence.

³⁰ « Malheur à moi, parce que mon exil a été prolongé », cf. note 1, p. 263 de l'édition de référence.

Bibliographie

- Bohm, Roswitha, « La participation des *fées modernes* à la création d'une mémoire féminine », in *Les Femmes au Grand Siècle. Le Baroque : musique et littérature, musique et liturgie*, éd. David Wetsel, Frédéric Canovas, Biblio 17 n° 144, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2003
- Castelnau, Michel (de), *Mémoires de Messire Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissières, illustrés et augmentés de plusieurs commentaires* (1621), par Jean Le Laboureur, Bruxelles, Jean Léonard, 1731
- Dandray, Patrick, « La maladie de l'exil. De la souffrance du regret à la pathologie de la nostalgie », URL : <https://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/12788.pdf> (consulté le 15.08.2021)
- Denis, Delphine, *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Mlle de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, 1997
- Dumonceaux, Pierre, *Langue et sensibilité au XVII^e siècle : l'évolution du vocabulaire affectif*, Genève, Droz, 1975
- Génetiot, Alain, *Les Genres lyriques mondains 1630-1660 : étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarasin et Scarron*, Genève, Droz, 1990
- L'héritier de Villandon, Marie-Jeanne, « L'Adroite princesse », in *Contes*, éd. Raymonde Robert, Bibliothèque des Génies et des Fées 2, Paris, Honoré Champion, 2005
- Murat, Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de, *Contes*, éd. Geneviève Patard, Paris, Honoré Champion, 2006
- 116 Murat, Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de, *Journal pour Mademoiselle de Menou*, éd. critique Geneviève Clermidy-Patard, Paris, Classiques Garnier, 2016
- Patard, Geneviève, « Mme de Murat et "les fées modernes" », *The Romanic Review*, vol. 99, n° 3-4, mai-novembre 2008
- Sénèque, *Consolations*, trad. Colette Lazam, Paris, Rivages Poche / Petite bibliothèque, VI, 1992
- Starobinski, Jean, « Sur la nostalgie. La mémoire tourmentée », *Cliniques méditerranéennes*, 2003/1, n° 67. Repris dans *L'Encre de la mélancolie*, Paris, Seuil, 2012
- Viala, Alain, *La France galante*, Paris, PUF, 2008

Notice bio-bibliographique

Monika Kulesza est maître de conférences HDR à l'Institut d'Études Romanes à Université de Varsovie. Ses recherches portent sur le roman et le théâtre français des femmes et sur l'épistolaire des XVII^e et XVIII^e siècles. Son habilitation date de 2011, elle a publié une soixantaine d'articles et deux monographies : *L'Amour de la morale, la morale de l'amour. Les Romans de Catherine Bernard*, Warszawa, Wydział Neofilologii UW, 2010, p. 256 et *Le Romanesque dans les Lettres de Madame de Sévigné*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang Edition, série Études de linguistique, littérature et art, vol. 4, 2014, p. 174.